

Bois Colombes, le 20 octobre 2023

## Sanction de l'ACPR à l'encontre d'Abeille Vie

Par une décision du 20 octobre 2023, la Commission des sanctions de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) a prononcé un blâme et une sanction pécuniaire d'un montant de 3,5 millions d'euros à l'encontre d'Abeille Vie. Cette décision s'appuie sur les conclusions d'un contrôle, réalisé entre 2020 et 2021, portant sur le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LCB-FT) de la société.

Abeille Vie prend acte de cette décision et précise qu'elle concerne une période et des faits antérieurs à la prise de contrôle de la société par Aéma Groupe, le 30 septembre 2021, et que ces faits avaient été pleinement identifiés dans le cadre de l'acquisition.

Abeille Vie a mené à bien d'importants travaux pour renforcer l'efficacité de son dispositif et a, à ce jour, remédié à l'ensemble des insuffisances relevées par la mission de contrôle. En cela, Abeille Vie réitère son attachement à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à ses activités et réaffirme sa totale mobilisation en matière de LCB-FT.

## CONTACTS PRESSE

### **Abeille Assurances**

➤ **Karim Mokrane** – 06 73 77 90 69 – karim.mokrane@abeille-assurances.fr

### À propos de Abeille Assurances

Compagnie majeure de l'assurance en France forte de 4200 collaborateurs et de 170 ans d'expérience, Abeille Assurances dispose d'une gamme étendue de produits et services d'assurance, de protection, d'épargne et de retraite à destination de plus de 3,1 millions de clients. Abeille Assurances propose ainsi ses produits à travers une approche multicanale adaptée aux besoins des clients : un réseau de distribution implanté sur l'ensemble du territoire français (1000 agents généraux, 1630 courtiers, 90 conseillers Epargne Actuelle), une banque patrimoniale (UFF avec 25 agences en France et près de 1 000 collaborateurs) et une distribution via le canal Direct avec 185 conseillers téléphoniques (dont Eurofil).

Abeille Assurances est par ailleurs le partenaire historique de l'AFER, la première association d'épargnants en France (avec près de 754 000 adhérents).

Plus d'informations sur [abeille-assurances.fr](http://abeille-assurances.fr)